

TOURISME, ATTRACTIVITÉ, CULTURE / PATRIMOINE — LES 8 VILLAGES DE
CARACTÈRES LABELLISÉS EN 2022



Montmachoux, commune de Seine-et-Marne
labellisée "Village de caractère" en 2023 ©
Département de Seine-et-Marne / Marie Digard

La commune de Montmachoux a reçu pour la première fois le label « Village de Caractère de Seine-et-Marne » et 7 communes seine-et-marnaises ont obtenu le renouvellement de leur label, remporté en 2016. Retour sur la cérémonie du 9 mai 2023 au château de Blandy et le palmarès des communes lauréates.

Créé le: 10/05/2023



Le Département continue de mettre à l'honneur la richesse de son patrimoine et la qualité du cadre de vie qu'offrent ses villages, qui concourent ainsi pleinement à l'attractivité de la Seine-et-Marne.

Véronique Veau, Vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine

Cérémonie et remise du label



Signature de la charte des Villages de caractère par Véronique Veau, Vice-présidente à la culture et au patrimoine
© DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE / MARIE DIGARD

Au cours de la cérémonie organisée par le Département au château de Blandy le 9 mai 2023, le label « Village de caractère » a été décerné à huit communes seine-et-marnaises, en présence de nombreux élus dont Véronique Veau, Vice-présidente en charge de la Culture et du Patrimoine, Olivier Morin, Conseiller départemental délégué à l'Attractivité, au Tourisme et au Développement, et Emma Abreu, conseillère départementale déléguée au patrimoine culturel.

Cette année, la commune de Montmachoux remporte le label « Village de caractère ». Cette distinction a été également renouvelée aux 7 communes labellisées en 2016 : Barbizon, Beaumont-du-Gâtinais, Grez-sur-Loing, Montceaux-lès-Meaux, Seine-Port, Villeneuve-le-Comte et Villeneuve-sur-Bellot.

« Ce label vient couronner l'action volontariste engagée par les élus, les associations et les habitants pour préserver, valoriser et développer les atouts touristiques de nos communes », ajoute Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne », explique Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne.

PHOTOS DES VILLAGES DE CARACTÈRE 2023



Montmachoux, nouvelle commune labellisée



église de Montmachoux
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE / MARIE DIGARD

Situé dans la communauté de communes du Pays de Montereau, Montmachoux est un village paisible où il fait bon vivre, offrant une vie agréable pour son environnement et son patrimoine.

Au cœur du village, on peut découvrir l'église Saint-Martin, un édifice religieux du Moyen-Âge inscrit à la liste supplémentaire des Monuments Historiques en 1926.

Les rues du village sont bordées de maisons traditionnelles en pierre, témoins du riche patrimoine architectural de la région. Les espaces verts sont également nombreux dans le village, et sont une des priorités à protéger et mettre en valeur pour donner une vue imprenable sur la campagne environnante.

Sa proximité avec la forêt de Fontainebleau en fait un lieu idéal pour les amateurs de nature et de randonnée. Le village accueille également de nombreux événements culturels tout au long de l'année, tels que des expositions d'art, des concerts et des activités conviviales.

C'est quoi le label Village de caractère ?



Discours de Véronique Veau, Vice-présidente à la culture et au patrimoine
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE / MARIE DIGARD

Lancée en 2013, la démarche « Village de caractère de Seine-et-Marne » a pour objectif de promouvoir une offre touristique de proximité et d'authenticité destinée aux visiteurs attirés par le charme des villages seine-et-marnais. Depuis sa création, ce label a été adopté par 25 départements.

Le Département de Seine-et-Marne a souhaité à travers ce label valoriser les communes seine-et-marnaises de moins de 3 500 habitants qui ont un patrimoine historique et naturel, et des atouts touristiques.

Au total, 34 communes ont été retenues par la Commission départementale de labellisation depuis 2014. La durée de validité de la charte est de cinq ans, renouvelable.

PALMARÈS

Date des cérémonies de remise du label « Village de caractère » en Seine-et-Marne :

- 2014 : Château-Landon, Donnemarie-Dontilly, Flagy, Larchant et Thomery
- 2015 : Bourron-Marlotte, Samois-sur Seine et Coupvray,
- 2016 : Barbizon, Beaumont-du-Gâtinais, Grez-sur-Loing, Montceaux-les-Meaux, Seine-Port, Villeneuve-le-Comte et Villeneuve-sur-Bellot,
- 2017 : Aulnoy, Blandy-les-Tours, Egreville, Maincy et Saint-Mammès,
- 2018 : Boissy-aux-Cailles, Doue, Guérard, Montigny-sur-Loing, Saint-Augustin et Verdelot,
- 2019 : Boulancourt, Carnetin, Moisenay, Noisy-sur-Ecole, Saint-Cyr-sur-Morin, Saint-Loup-de-Naud,
- 2021 : pas d'attribution de label en raison du contexte sanitaire,
- 2022 : Lesches,
- 2023 : Montmachoux.

Au total, 34 communes seine-et-marnaises ont reçues le label « Village de caractère ».

CONFERENCE

Notre sélection de sorties aux
Archives départementales



248, avenue Charles Prieur, 77190 Dammarié-lès-Lys

Du **01/01** au **30/06/2024**

EXPOSITION

Se souvenir de Théodore
Rousseau



55 Grande Rue, 77630 Barbizon

Du **09/03** au **16/06/2024**

La Route du Jazz
2024

Du 15/03 au 15/12/2024

EXPOSITION

Le propulseur : des chasseurs de
rennes aux chasseurs de
kangourous



48 avenue Étienne Dailly, 77140 Nemours

Du **04/05** au **30/12/2024**

18e édition de la Fête de la
Nature

Du **22/05** au **26/05/2024**